

COMMUNE DE :

N° de dossier :
(à compléter par la Mairie)

TRANSPORTS URBAINS

DEMANDE DE TARIFICATION SOLIDAIRE

Imprimé à déposer au Centre Communal d'Action Sociale de votre commune de Résidence

DEMANDEUR :

Nom :

Née (nom de jeune fille) :

Prénom :

Adresse :

Première demande :

Renouvellement :

Etiez-vous utilisateur, jusqu'à présent, des transports collectifs ?

oui

occasionnellement

non

Je certifie l'exactitude des renseignements figurant sur ce dossier, toute mention d'information erronée engageant ma responsabilité.

Fait à le

Signature,

Conditions à remplir		A compléter					Justificatifs à produire	Colonne réservée au C.C.A.S.	
NOM PRENOM DATE DE NAISSANCE	COMPOSITION FAMILIALE							⇒ Etat civil (photocopie de la carte d'identité)	
	Madame	Monsieur	Enfants au foyer						
		
		
<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié (e) <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Veuf (ve) <input type="checkbox"/> Divorcé (e)									
RESIDENCE : Résider dans une des communes de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération		Adresse actuelle : depuis le/...../..... <input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Hébergé (e) chez parents <input type="checkbox"/> Hébergé (e) chez des amis <input type="checkbox"/> Hébergé (e) en foyer ou C.H.R.S. Adresse des parents si le demandeur a moins de 25 ans : Adresse Foyer ou C.H.R.S. :					⇒ Quittance de loyer, E.D.F., etc... ⇒ Attestation des parents ⇒ Attestation du Foyer ou du C.H.R.S.		
SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE : (Demandeurs d'asile sous conditions non concernés) <i>il faut être, soit :</i> ⇒ Accompagné par un organisme d'aide à la recherche d'emploi ⇒ stagiaire en insertion ⇒ en contrat aidé ⇒ en contrat d'apprentissage ⇒ en contrat de travail précaire tant sur le plan financier que professionnel		<input type="checkbox"/> salarié(e) depuis le/...../..... jusqu'au...../...../..... <input type="checkbox"/> demandeur d'emploi depuis le/...../..... <input type="checkbox"/> stagiaire en insertion, depuis le/...../..... jusqu'au...../...../..... Nature du contrat aidé: <input type="checkbox"/> Contrat d'Apprentissage <input type="checkbox"/> Autres (préciser).....					⇒ Dernier bulletin de salaire ⇒ Notification organisme aide à la recherche d'emploi ⇒ Contrat de travail		

<p>RESSOURCES</p> <p>Les personnes pouvant bénéficier de la tarification solidaire doivent appartenir à un foyer dont le Quotient Familial (QF) est compris entre 0 et 670 euros. Les bénéficiaires se répartissent alors en trois tranches selon leur niveau de ressources.</p> <p>Sont pris en compte tous les revenus de la personne ou de la famille avant abattements fiscaux.</p> <p>La période de référence est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le trimestre T-1 pour les revenus • le mois M-1 pour les prestations familiales <p><u>Mode de calcul :</u></p> <p>(Moyenne revenu mensuel du trim T-1 - déductions du mois M-1) + prestations familiales du mois M-1</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Nombre de parts</p> <p><u>Le nombre de parts (règle CAF) :</u></p> <p>Personne seule, parent isolé ou couple : 2 parts 1^{er} ou 2^{ème} enfant : 0.5 part 3^{ème} enfant : 1 part 4^{ème} enfant et suivant(s) : 0.5 part Enfant handicapé quel que soit son rang : 1part</p> <p>Ne sont pris en compte que les enfants à charge de moins de 20 ans pour lesquels des prestations familiales sont versées.</p> <p>Concernant le traitement des dossiers de jeunes âgés de 16 à 25 ans:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans le cas de jeunes disposant de leur propre domiciliation fiscale, ce sont leurs ressources propres qui seront prises en compte, que ces derniers soient hébergés ou non chez leurs parents ; - dans le cas de jeunes inclus dans la part fiscale de leurs parents, les ressources des parents seront prises en compte. <p>Selon le niveau de QF les bénéficiaires se répartissent en 3 tranches :</p> <p>Tranche 1 : Les personnes appartenant à un foyer dont le QF est inférieur à 488 euros.</p> <p>Tranche 2 : Les personnes appartenant à un foyer dont le QF est compris entre 488 et 600 euros.</p> <p>Tranche 3 : Les personnes appartenant à un foyer dont le QF est compris entre 600 et 709 euros.</p>	<p>R E V E N U S</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Indemnités Pôle Emploi ⇒ RSA ⇒ Salaire ⇒ Indemnités de stage ⇒ Pension militaire ⇒ Indemnités journalières et rentes accident du travail ⇒ Revenus immobiliers ⇒ Revenus de capitaux ⇒ Bénéfice industriel et commercial-BIC-avant abattements ou compte de résultats avant exonérations fiscales. ⇒ Pension alimentaire perçue ou prestation compensatoire perçue ⇒ Autres revenus <p style="text-align: right;">Sous total (A):</p>	<p><u>Montants mensuels :</u></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>⇒ Attestation de l'organisme payeur ⇒ Attestation de la CAF (dernier mois) ⇒ Fiche de paie (dernier mois) ⇒ Tous justificatifs de ressources</p> <p style="text-align: center;"><i>Pour les stagiaires, fournir attestation de présence au stage</i></p> <p>Attestation de suivi de la Mission Locale les jeunes de moins de 26 ans</p>	<p>Droits légaux en cours, ou validés RSA, APL... :</p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Tarification sociale accordée :</p> <p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p> <p>Durée d'ouverture des droits :</p> <p><input type="checkbox"/> 1 mois</p> <p><input type="checkbox"/> 2 mois</p> <p><input type="checkbox"/> 3 mois</p> <p>Niveau de réduction tarifaire :</p> <p><input type="checkbox"/> Tarification solidaire ++</p> <p><input type="checkbox"/> Tarification solidaire +</p> <p><input type="checkbox"/> Tarification solidaire</p>
	<p>D E D U C T I O N S</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pension alimentaire versée ou prestation compensatoire versée ⇒ Pension versée pour un parent âgé <p style="text-align: right;">Sous total (B):</p> <p style="text-align: right;">Sous total Net (A - B)</p>	<p><u>Montants mensuels :</u></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		
	<p>P R E S T A T I O N S F A M I L I A L E S</p> <p>Toutes les prestations familiales sont prises en compte sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Prestations ponctuelles (allocation rentrée scolaire, prime déménagement.....) ⇒ Prestations versées au titre du handicap d'un enfant. <p>Liste des prestations mensuelles retenues dans le calcul du QF :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Allocations familiales ⇒ Prestation d'accueil du jeune enfant-PAJE ⇒ Allocation de soutien familial ASF ⇒ Complément familial ⇒ Allocation journalière de présence parentale (enfant malades, handicapé.....) ⇒ Aides aux logements ALS-APL-ALF ⇒ Allocation forfaitaire pour personnes handicapées AFH ⇒ Allocation adulte handicapé ⇒ Majoration pour la vie Autonome ⇒ Complément de ressource handicapé ⇒ Pension invalidité <p style="text-align: right;">Sous total (C)</p>	<p><u>Montants mensuels :</u></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		
	<p>R E S S O U R C E S</p> <p style="text-align: right;">TOTAL (A - B) + C</p>	<p><u>Montants mensuels :</u></p> <p>.....</p>		
	<p>N O M B R E D E P A R T (D)</p>	<p><u>Montants mensuels :</u></p> <p>.....</p>		
	<p>Q U O T I E N T F A M I L I A L (calcul trimestriel) [(A - B) + C] / D</p>	<p><u>Montants mensuels :</u></p> <p>.....</p>		

<p style="text-align: center;">PROCEDURE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ① Examen des dossiers en fonction des critères, ci-dessus définis, par les C.C.A.S. qui décident. ② Décision formalisée par une contremarque remise par les C.C.A.S. aux usagers. ③ L'usager se présente, muni de la contremarque, aux points de vente KICEO. qui lui remettent son titre de transport, contre paiement. ④ En cas de contestation du demandeur, le dossier sera soumis à Golfe du Morbihan - Vannes agglomération qui décidera en dernier ressort.
<p style="text-align: center;">TITRE DE TRANSPORT</p>	<ul style="list-style-type: none"> ① <u>Nature</u> : Une carte mensuelle nominative et personnelle, avec photo, analogue à celle en vigueur pour l'ensemble des usagers, permettant une libre circulation sur le réseau KICEO ② <u>Durée</u> : Ouverture de droit trimestrielle suivant avis explicite du C.C.A.S. qui délivre 1,2 ou 3 contremarques. Le titre doit être renouvelé tous les mois auprès de KICEO.
<p style="text-align: center;">COÛT</p>	<ul style="list-style-type: none"> ① Il varie selon la tranche à laquelle appartient le bénéficiaire Tranche 1 : 5 €/mois au lieu de 37 €, donc une réduction de 86 % (tarif au 01/01/2023) Tranche 2 : 10 €/mois au lieu de 37 €, donc une réduction de 73 % (tarif au 01/01/2023) Tranche 3 : 20 €/mois au lieu de 37 €, donc une réduction de 46 % (tarif au 01/01/2023) ② Uniforme sur l'ensemble des communes précisées dans « Résidence »